

S'KUCKUCKS BLATTEL

Octobre 2002

N°4

BULLETIN MUNICIPAL DE WEITERSWILLER

LE MOT DU MAIRE

Les élections de MAI-JUIN ont désigné une nouvelle majorité à la tête de notre pays. Souhaitons que celle-ci saura trouver les remèdes aux problèmes qui nous préoccupent (CHOMAGE, INSECURITE...).

Une fois de plus, la nature nous a démontré cet été, si besoin en était, qu'il faut toujours compter avec elle, et ne pas faire n'importe quoi en matière d'urbanisme (TEMPETE, INONDATION...).

Dans notre commune, les premières réunions concernant la révision du PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) (Nouvelle dénomination du Plan d'Occupation des Sols) ont eu lieu avec les bureaux d'études HAUTCOEUR et ESPAYS.

L'élaboration du nouveau PLAN D'URBANISME devra, avec votre consentement je l'espère, donner un nouvel essor à notre village durant les 20 prochaines années.

Un DOSSIER de CONCERTATION (DIAGNOSTIC et ENJEUX) peut d'ores et déjà être consulté à la MAIRIE aux heures de permanences MAIRE ou ADJOINTS le vendredi de 17 heures à 19 heures.

Merci de venir nombreux nous donner votre avis.

KISTER Raymond

Conseil municipal

Nous vous faisons part des principales décisions utiles prises lors de différentes réunions du conseil municipal.

Séance du 6 mai 2002

- Le conseil municipal décide la réfection de la toiture de l'école et sollicite la subvention du Conseil Général dont peuvent bénéficier ces travaux.

- En vue de la révision du Plan d'Occupation des Sols, transformé en Plan Local d'Urbanisme (PLU) et suite à la consultation de différents bureaux d'étude, le conseil municipal

- charge les bureaux d'étude HAUTCOEUR et ESPAYS de la mission de révision du Plan Local d'Urbanisme
- désigne les membres suivants pour siéger au sein de la commission de révision du PLU : MM BALTZER Jean-Georges, ENGEL Jacky, HAMM Jean-Pierre, LOEHR André, MAGNUS Christophe, STUTZMANN Robert et Mme ROTH Nadia.

- Le conseil municipal fixe les droits de place à percevoir lors de la fête du village comme suit :

- stand : 35,- €
- manège enfantin : 80,- €
- auto-scooters : 130,- €

Séance du 3 juin 2002

- En raison de l'état de vétusté, le conseil municipal décide la reconstruction de l'Orgue Rohrer ainsi que du buffet d'orgue (classé monument historique) et des décors, et sollicite les subventions du département du Bas-Rhin et de la DRAC ainsi qu'une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire.

- En vue d'assurer l'entretien des installations de chauffage et de la pompe à chaleur de la salle polyvalente, le conseil municipal décide de souscrire des contrats d'entretien.

Séance du 2 septembre 2002

- Le conseil municipal fixe la redevance d'enlèvement des ordures ménagères comme suit :

Résidence secondaire :	79,50 €
Foyer 1 personne :	79,50 €
Foyer 2 personnes :	106,- €

Foyer 3 personnes :	132,50 €
Foyer 4 personnes :	159,-€
Foyer 5 personnes :	185,50 €
Foyer 6 personnes :	212,- €
Foyer 7 personnes :	238,50 €
Foyer 8 personnes :	265,- €

- Le conseil municipal décide la rénovation du reposoir (ossuaire) attenant à l'église protestante et inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et sollicite les subventions Département du Bas-Rhin et de la DRAC dont peuvent bénéficier ces travaux.

- Le conseil municipal fixe le prix de vente des compteurs d'eau comme suit :

compteur 15 mm : 49,- €
compteur 20 mm : 59,- €

Séance du 7 octobre 2002

- M. le Maire donne connaissance au conseil municipal de la proposition d'électricité de Strasbourg pour le déplacement du nid de cigogne situé rue des Roses. Pour des raisons de sécurité, le nid devra être déplacé dans une corbeille métallique posé en haut du poteau béton existant.

Le coût des travaux s'élève à 2.000,- € HT dont 50% à la charge de la commune.

Le conseil municipal donne son accord au déplacement du nid de cigognes et décide de prendre à sa charge une participation de 1.000,- € HT.

Numéros utiles

Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Centre Anti-poisons	03.88.37.37.37
SOS Mains	03.88.67.44.01
Mairie	03.88.89.47.50
Salle polyvalente	03.88.89.26.36
Location salle polyvalente et salle de Gym	
M. ENGEL Jacky.....	03.88.89.69.81
Location MJC	
M. BIEBER Robert	03.88.89.20.79
Chef de corps des sapeurs-pompiers	
(M. WOELTZ Michel)	03.88.89.54.67

ETAT CIVIL

Nouveaux habitants

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

- BERTRAND Peggy & FIEFFEL Emmanuel au 6, rue principale
- JAOUEN Céline & POSTIC Boris au 4, rue principale
- OTT Céline au 1, rue de l'Ecole
- PFISTER Marie au 10, rue de la Forêt
- SCHMITT Monique au 8, rue des Bergers

Naissances

- 09/06/02 Antoine fils de WANG-GENH Olivier & PARRA Elena
- 01/07/02 Simon fils de ENGEL Armand & LEININGER Séverine



Décès

- 29/04/02 Caroline ROTH à l'âge de 51 ans
- 23/09/02 Alfred BECK à l'âge de 84 ans

Grands anniversaires (à partir de 80 ans)



24/10/02	ZIEGELMEYER Joseph	92 ans
14/11/02	CLAUSS Ernestine	80 ans
26/11/02	SHELLENBERG René	82 ans
04/12/02	FICHTER Charles	84 ans
03/01/03	GERBER Ernest	86 ans
15/01/03	MAURER Alice	89 ans
16/01/03	HARTENSTEIN Christian	91 ans
07/02/03	MAAS René	84 ans
26/02/03	STONER Elise	83 ans
11/03/03	STEINMETZ Madeleine	81 ans
19/03/03	HUMMEL Sophie	86 ans
02/04/03	SHELLENBERG Madeleine	84 ans
17/04/03	STEINMETZ Amélie	85 ans
21/04/03	ROTH André	80 ans
25/04/03	STUTZMANN Sophie	93 ans

Mariages

- 01/06/02 BERLOCHER Ludovic & FRANCOIS Nadège
- 27/07/02 HANSS Eric & BALDAUF Déborah
- 10/08/02 HENRY Yannick & KISTER Véronique
- 06/09/02 DORSCHNER Olivier & KOCH Anne-Laure

INFOS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi de 10 à 12 heures
Mercredi de 10 à 12 heures
Vendredi de 17 à 19 heures (avec permanence Maire ou Adjoints)

Nous vous prions de ne venir que durant les heures d'ouverture au public pour régler vos démarches administratives.

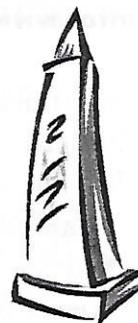
Enlèvement des ordures ménagères

Le vendredi 1^{er} novembre 2002 étant un jour férié, la collecte des ordures ménagères de notre commune se fera le :
Samedi 2 novembre 2002



Commémoration du 11 novembre

La commune invite la population à participer à la commémoration du 11 novembre en se rendant au monument aux morts où une célébration du souvenir aura lieu à 9h en présence des sapeurs-pompiers.



Banque alimentaire du Bas-Rhin

La commune participe à la collecte nationale de produits alimentaires. Les denrées non périssables peuvent être déposées à la Mairie
vendredi 29 novembre de 16h à 18h
samedi 30 novembre de 10h à 11h30



Recensement

Le **recensement** est une démarche civique **obligatoire** pour les filles et les garçons à l'âge de 16 ans.

Vous devez vous inscrire à la mairie de votre domicile le mois de votre 16^{ème} anniversaire ou dans le premier mois qui suit.

Le recensement vous permettra :

- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, permis de conduire...). L'attestation de recensement vous sera systématiquement réclamée lors de ces inscriptions.
- d'effectuer la journée d'appel et de préparation à la défense
- de faciliter votre inscription sur la liste électorale.

Information Service Habitat Communauté des Communes du Pays de Hanau



Les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants désirant faire des travaux d'amélioration de l'habitat peuvent bénéficier gratuitement d'une aide pour le montage des dossiers de subventions de l'A.N.A.H (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) grâce à la mission post O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) subventionnée par la Communauté des Communes et contacter M. Jean-Marie THOMANN. Celui-ci assure des permanences jusqu'à la fin de l'année en Mairie de Bouxwiller les premiers et troisièmes jeudi du mois et en Mairie d'Ingwiller les deuxièmes et quatrièmes jeudi du mois, de 17h à 18h. Ces permanences sont annoncées dans les pages D.N.A. locales à la rubrique "Les services". M THOMANN reste disponible pour toute

information au 03.88.68.37.00.

Par ailleurs, les personnes désirant proposer un logement à la location comme celles à la recherche d'un logement à louer peuvent s'adresser à la Communauté de Communes du Pays de Hanau qui a créé une bourse de logements locatifs. Vous trouverez des formulaires d'offres et de demandes en location dans votre commune et la Communauté de Communes. Les annonces sont affichées à la Communauté des Communes et dans les mairies, mais aussi à d'autres endroits. A Bouxwiller : Coop, Match, Pâtisserie Voegtling. A Ingwiller : Association Intercommunale du Pays de Hanau, Office du Tourisme du Pays de Hanau, Maison de la Petite Enfance, Super U, Maxi-Coop.

Enfin, les personnes désirant faire une demande de logement locatif H.L.M. peuvent s'adresser à la Communauté de Communes qui est lieu d'enregistrement du numéro départemental unique des demandes des logements locatifs sociaux. Avec l'attestation d'enregistrement qui leur sera délivrée, le demandeur pourra ensuite constituer un dossier de demande de logement H.L.M. disponible à la Communauté de Communes.

Pour toute information concernant l'habitat, s'adresser à :

Communauté de Communes du Pays de Hanau
Service Habitat, 6, Place du Château - BP 24 - 67330 BOUXWILLER
Tél. 03.88.71.39.62

C.C.A.S.

Les personnes âgées, n'ayant pas de moyen de locomotion, peuvent prendre contact avec Nathalie, Nadia ou Daniel qui se feront un plaisir, suivant leur disponibilité, de les accompagner faire leurs courses.

Nathalie SALUSTRI tél. 03.88.89.23.93

Nadia ROTH tél. 03.88.89.43.29

Daniel WEISS tél. 06.22.01.28.99



Bibliothèque



Horaires d'ouverture : les mardis de 20h à 21h,
les mercredis pairs de 14h à 15h
et le 1^{er} samedi du mois de 13h30 à 14h30.

Point Lecture

Après un été où les lecteurs ont fait quelque peu relâche, depuis septembre leur nombre est revenu à son niveau habituel. Nous enregistrons même une augmentation des nouveaux inscrits (jeunes et adultes), ce qui porte le nombre des inscrits à 20% de la population du village, la moyenne de la fréquentation nationale étant de 18%. Il faut y ajouter une vingtaine de lecteurs externes au village.

D'autre part nous tenons à remercier des généreux donateurs, M et Mme ENGEL Jacky, M et Mme FICHTER Charles et surtout nos anciens concitoyens, M et Mme KUGEL Norbert et M et Mme NASSOY Jean-Pierre. Deux maisons d'édition ont aussi offert quelques livres.

Mais nous avons aussi un problème pour assurer les permanences lors des ouvertures, Mme DEL Karine arrêtant sa participation. Merci à elle pour son dévouement au cours de son temps de bénévolat. Nous cherchons donc d'autres personnes voulant participer au maintien de cette activité culturelle au village.

Nous constatons aussi que la permanence du mardi soir amène 85 % du flux des lecteurs et des échanges. Il faut donc s'interroger sur le maintien de la permanence du 1^{er} samedi du mois ou son remplacement par d'autres horaires d'ouverture. A cet effet nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-joint. Les réponses seraient à remettre pour le 15 novembre 2002 lors d'une permanence ou dans la boîte aux lettres de la mairie. Tout habitant, inscrit ou non, peut y répondre. Penser aussi à prendre l'avis de vos enfants !.

Merci de votre participation à cette consultation.

Les bénévoles du P.L.

Programme

Les grands rendez-vous de cette année à la bibliothèque sont :

En novembre : pour les plus jeunes, Tapis de lecture "Les saisons", un décor au gré des 4 saisons pour raconter le temps qu'il fait, le temps qui passe et le cycle de la nature. Un nouveau style de support pour raconter et voir des histoires.

Séance publique le mercredi 20 novembre à 15H.

En décembre : Exposition "Comment sont faits les livres", pour tous aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque.

En janvier : Kamishibai ou théâtre d'images (L'étoffe d'un roi - De l'eau, seulement de l'eau - Groudy et Kiou - Le grand voyage de Balthazar - Gares au hibou) pour écouter mais aussi raconter des histoires pour tout public.*

En février : Tapis de lecture "Une souris verte", et d'autres comptines et histoires.*

En mars : Exposition "Paul Faucher : le créateur du Père Castor" pour tous aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque.

En Mai : Raconte tapis "Le lapin loucheur de Claude Boujon et Bébés chouettes de Martin Waddell", pour tous les amoureux des raconte tapis. Une séance publique présentée par des enfants sera proposée.

**Les dates et horaires exactes des séances publiques seront affichées sur le panneau extérieur de la M.J.C.*

Extrait de l'arrêté municipal du 9 janvier 2002

portant sur la sûreté, la salubrité et la commodité dans les voies publiques
et affiché en mairie

"Les propriétaires ou locataires riverains de la voie publique ou des voies privées ouvertes à la circulation du public dans le village, sont tenus de balayer ou faire balayer complètement une fois par semaine, la chaussée située devant l'immeuble.

Le balayage devra être effectué jusqu'au milieu de la chaussée et sur toute la longueur de la propriété.

En cas de neige ou verglas, les propriétaires ou locataires sont astreints de déneiger (ou de faire déneiger), sabler ou saler sur la même partie de chaussée située devant la propriété."

Afin de préserver une qualité de vie acceptable pour chacun, faites prévaloir les règles de bon sens et de sécurité.

CIMETIERE

Un container pour les déchets végétaux ainsi qu'une poubelle sac plastique pour le papier, les fleurs plastiques... sont à votre disposition.

Merci de trier vos déchets.

Ouverture du dépôt de matériaux de Weiterswiller (route de Weinbourg)

Le dépôt de matériaux est ouvert chaque 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h. Peuvent y être déposés :

- les matériaux neutres (gravats, terre...)
- les incinérables (végétaux, bois...)

Pour une importante quantité de gravats, prévenir 4-5 jours à l'avance à la mairie. Les containers (papier, verre, plastique) sont vidés toutes les 2 semaines. Prière de ne rien poser à côté.

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous les horaires d'ouverture de la déchetterie d'Ingwiller :

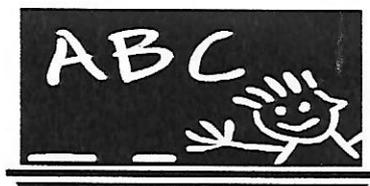


Lundi et samedi de 8h00-12h00 et 14h00-19h00
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00-19h00

Dans le souci du respect de l'environnement
ne jetez pas vos déchets dans la nature !



INFO ECOLE



Les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Weiterswiller, Weinbourg et Obersoultzbach ont repris les chemins de l'école le 3 septembre 2002.

126 enfants sont inscrits dans le RPI et sont de Weiterswiller (42), Weinbourg (28), Obersoultzbach (49),

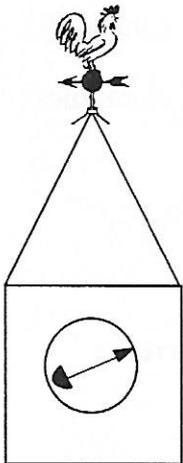
Erckartswiller (3), Ingwiller (1), Mechhoffen (1), et Zutzendorf (2).

Ecole	Weiterswiller				Weinbourg			Obersoultzbach	
	Maternelle		Cours moyen 1 ^{ère} année	Cours moyen 2 ^{ème} année	Maternelle		Cours élémentaire 1 ^{ère} année	Cours préparatoire	Cours élémentaire 2 ^{ème} année
Classe	Petits	Moyens			Moyens	Grands			
Enseignant	Mme Lorber Mme Monnier		M. Arnold		M. Magnus		Mme Marquart	M. Ruff	M. Stehly
Effectif	10	18	8	13	8	20	15	16	18

En maternelle, les enseignants sont secondés par les Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle : Mme Adolf Anneliese à Weiterswiller et Mme Balzer Catherine à Weinbourg.

Mme Gerber Rébecca est également disponible comme aide pour le RPI dans le cadre d'un emploi-jeune essentiellement dans les 2 classes maternelles.

Le mystère de l'unique aiguille



Pourquoi l'horloge de l'église historique n'a-t-elle qu'une seule aiguille?

"Parce que, si les coucous sont toujours à l'heure, ils ne sont jamais à la minute près" répondent les plus farfelus.

Remontons l'horloge et avec elle le temps.

En 1868, le Conseil Municipal de Weiterswiller, sous la présidence du maire, M. VOLLMER, décide en urgence le remplacement de l'horloge de l'église, vu l'état de délabrement de l'ancienne (vraisemblablement en fer forgé). Un contact est établi avec "les frères UNGERER", dignes successeurs de M. SCHWILGUE, auteur de l'horloge astronomique de

la cathédrale de Strasbourg.

Après quelques tractations portant sur les aspects techniques et financiers, la commande est faite et l'horloge installée à Weiterswiller entre novembre 1868 et janvier 1869.

Est-ce durant ces tractations qu'une décision a été prise, par soucis d'économie, de ne munir l'horloge que d'une seule aiguille ? Nulle mention n'apparaît à ce propos dans les archives communales (registre des délibérations, courriers échangés avec le fabriquant). Les discussions se sont portées sur un bon nombre d'aspects techniques (suppression de sonneries et de la ligne solaire par exemple), jamais sur le nombre d'aiguilles.

La vérité semble se cacher dans l'aspect purement historique et technique de cette horloge "Ungerer". À l'époque où nous nous situons (1868), l'usage courant, pour les horloges des édifices publics avec cadran non protégé, était de ne les munir que d'une seule aiguille, indiquant les heures. La grande aiguille à minutes étant facilement influencée par les intempéries, leur dérèglement compromettait le bon fonctionnement général de l'horloge.

De fait, avec le progrès technique, la généralisation des cadrans à deux aiguilles actionnées sur le même centre ne s'est pratiquée que vers la fin du XIXe siècle. Notre horloge possède ainsi sa "marque d'époque".

Pour finir, relevons que cette horloge à remontée mécanique n'a qu'une autonomie de fonctionnement d'une trentaine d'heures. Ainsi, depuis 1868, les employés communaux successifs ont eu pour mission à Weiterswiller de remonter quotidiennement, dimanches et jours fériés compris, le système de cette horloge.

Saluons au passage la fidélité de M. Bernard DURRMEYER qui s'est acquitté de cette tâche durant plus d'une trentaine d'années et souhaitons bon courage au nouvel employé communal dont, curieusement, le nom est VOLLMER.

Y a-t-il là comme un signe du destin ? Si le système électrique envisagé pour l'horloge devait se réaliser dans les prochaines années, quelque part une boucle serait bouclée. Une boucle de plus de 130 années.

À Weiterswiller, au pays des coucous, tout n'a toujours été qu'une question de temps !

JOURNEE MONDIALE DU SIDA, 1^{er} DECEMBRE

Sentiment de honte & discrimination

thème de la campagne mondiale pour 2002 – 2003

Pourquoi honte et discrimination ?

"la honte et la discrimination sont les obstacles principaux à une prévention effective et aux soins. Si nous ne prenons pas ces données en compte, nous n'obtiendrons jamais de succès dans nos efforts."

Maria Tallarico, UNAIDS, Haïti

Quel est l'objectif principal de la campagne ?

Aider à prévenir, réduire ou éliminer la **honte et la discrimination** en tout lieu et sous toutes leurs formes.

Honte

- La honte est créée par les individus et la société
- Elle entraîne des relations de pouvoir
- Elle augmente et renforce les inégalités sociales et les partis pris existants
- La honte est tantôt ouverte ou secrète
- Il faut distinguer entre mauvaise pratique et honte

Honte et discrimination ont lieu à différents niveaux et dans des situations variées

- | | |
|---|-----------------------------------|
| - Lieux de soins | - Média |
| - Famille | - Assurance, prestations sociales |
| - Prisons | - Lois existantes |
| - Au travail, à l'embauche | - Voyages |
| - Institutions légales (judiciaires, législation) | - Mariage |
| - Education | - Décès |

Facteurs aggravants le sentiment de honte et la discrimination

- | | |
|--------------------------------|-------------------------|
| - Sexe (genre) | - Orientation sexuelle |
| - Race | - Croyances religieuses |
| - Lieu de résidence/profession | - Statut social |

Est-ce que cela concerne seulement les personnes vivant avec le VIH ?

- La campagne va s'intéresser aux problèmes de ceux qui sont infectés et affectés (séropositifs et leur entourage)
- La campagne abordera les sentiments de honte et la discrimination auxquels font face d'autres populations, comme les prostitué(e)s, les homosexuels, les usagers de drogues et ceux qui sont vulnérables.

(UNAIDS)

ASSOCIATIONS

Calendrier des manifestations 2002 à venir

Dimanche 27 octobre : Inauguration de l'Orgue Rohrer organisée par Les Amis de l'Orgue Rohrer

Mercredi 30 octobre : Défilé nocturne imaginaire organisé par la MJC

Samedi 10 novembre : Concert duo violon – violoncelle, Eglise Historique

Samedi 16 novembre : Bal avec les Silver's organisé par les associations du Groupement

Dimanche 1^{er} décembre : Marché de Noël organisé par la MJC et Les Amis de l'Orgue Rohrer

Samedi 7 décembre : Fête de Noël des personnes âgées organisée par le C.C.A.S.

Mardi 31 décembre : Nuit de la Saint Sylvestre organisée par le Groupement

Dimanche 2 février : Kermesse organisée par Les Amis de l'Eglise Historique

Samedi 1^{er} mars : Défilé du carnaval organisé par la MJC

Dimanche 6 avril : Kermesse organisée par l'église catholique

CHORALE MJC



La chorale se retrouve tous les
vendredi soirs de 20h à 22h

Renseignements :

Freddy SCHERER

Tél. 03.88.89.47.10

4^e marché de Noël de Weiterswiler



L'association des Amis de l'Orgue Rohrer et la MJC, vous invitent à leur marché de Noël qui se déroulera cette année le dimanche 1 décembre de 10h à 18h.

D'ores et déjà, les particuliers intéressés par la tenue d'un stand (art, artisanat, brocante de Noël, décors, accessoires...) peuvent se renseigner et s'inscrire auprès de Mme Françoise Weinling au 37, rue Principale Tél. 03.88.89.25.52 de 18h à 20h.

Les enfants intéressés par la bourse aux livres et jouets peuvent eux aussi déjà réserver leur emplacement auprès de M. Jean-Pierre Hamm au 43, rue Principale Tél. 03.88.89.23.20.

Une mise en scène de la crèche aura de nouveau lieu cette année. Les enfants voulant participer à cet événement pourront contacter Christophe Magnus au 03.88.89.42.87.

Une prochaine réunion de préparation du marché de Noël, ouverte à tous ceux qui veulent aider, aura lieu le jeudi 7 novembre à 20h à la MJC.

Directeur de publication : Raymond KISTER

Comité de rédaction :

Jean-Pierre HAMM / Christophe MAGNUS / Thierry WEINLING / Daniel WEISS

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal et numéro ISSN en cours.